

Après plusieurs mois d'incertitude, c'est jeudi dernier qu'avait lieu l'audience du tribunal de Nanterre, qui s'est prononcé sur la reprise de la société de fabrication de meubles [MAJENCIA](#) / **T** : 03.44.93.30.48 (siège à Noyon). Deux entreprises ont ainsi déposé leur plan de reprise, le Polonais Nowy Styl et le Français [MOBIDECOR](#) / **T** : 01.53.92.05.05. Alors que la décision devait être donnée jeudi, le tribunal a annoncé prendre un petit délai supplémentaire pour donner sa décision.